



ALLEMAND aux cycles 2 et 3

Document tri-cantonal (BEJUNE) du 5 septembre 2019 (évolutif)

Recommandations à l'attention des enseignant·e·s

Ce document a pour but de dresser un état des lieux des différentes recommandations existantes en lien avec l'introduction des nouveaux MER, afin de donner aux enseignant·e·s une vision globale.

- Il rappelle les visées et les attentes fondamentales du plan d'études romand - PER (point 1), ainsi que les objectifs d'apprentissage.
- Il précise la place que la grammaire et le vocabulaire occupent dans les séquences d'enseignement / apprentissage selon l'approche actionnelle¹ (point 3).
- Il donne des indications quant à l'évaluation (point 5).

1. Introduction

Le développement des nouveaux moyens de communication ainsi que de la mobilité au sein de l'Europe et dans le monde ont eu pour conséquence un questionnement fondamental sur l'apprentissage des langues. En 2001, le Conseil de l'Europe a publié le Cadre européen commun de référence – Apprendre, enseigner, évaluer (CECR) qui constitue la référence en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues étrangères.

Le plan d'études romand (PER) s'est basé sur le CECR et sur le Portfolio européen des langues (PEL) pour définir les niveaux d'attentes dans le domaine de l'apprentissage des langues. Pour ce domaine, qui comprend le français, l'allemand et l'anglais, il prévoit les quatre grandes finalités suivantes :

- Apprendre à communiquer et communiquer.
- Maîtriser le fonctionnement des langues / réfléchir sur les langues.
- Construire des références culturelles.
- Développer des attitudes positives face aux langues et aux apprentissages.

Les visées prioritaires du PER pour l'allemand, aux cycles 2 et 3, sont les suivantes :

- a. Découvrir les mécanismes de la langue et de la communication.
- b. Développer des compétences de communication opérationnelle dans plusieurs langues.
- c. Construire des références culturelles et utiliser les Médias, l'Image et les Technologies de l'Information et de la Communication.

L'apprentissage des langues étrangères passe par le travail des différentes compétences langagières, auxquelles le CECR ajoute une dimension concrète en s'appuyant sur l'approche actionnelle. Dans cette approche, **la réalisation d'une tâche complexe permet d'évaluer les compétences acquises**. Il convient pour cela de mettre les élèves en situations concrètes.

Pour atteindre les visées et les finalités susmentionnées, le PER définit la progression des apprentissages et les attentes fondamentales dans les quatre compétences langagières (axes thématiques), telles qu'illustrées ci-dessous.

¹ Approche actionnelle : apprentissage / travail par les tâches

| Axes thématiques | Objectifs d'apprentissage Cycle 2 | Attentes fondamentales | Niveau de réf. ² |
|---|--|---------------------------------|-----------------------------|
| Compréhension de l'oral (L2 23) | Comprendre des textes oraux brefs propres à des situations familières de communication... | <u>PER cycle 2, pages 78-79</u> | A 1.2 |
| Compréhension de l'écrit (L2 21) | Lire des textes propres à des situations familières de communication... | <u>PER cycle 2, pages 80-81</u> | A 1.2 |
| Production de l'oral (L2 24) | Produire des énoncés simples propres à des situations familières de communication... | <u>PER cycle 2, pages 82-83</u> | A 1.2 |
| Production de l'écrit (L2 22) | Ecrire des textes simples propres à des situations familières de communication... | <u>PER cycle 2, pages 84-85</u> | A 1.2 |
| Fonctionnement de la langue (L2 26) | Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes... | <u>PER cycle 2, pages 86-87</u> | A 1 |

| Axes thématiques | Objectifs d'apprentissage Cycle 3 | Attentes fondamentales | Niveau de réf.* |
|---|--|--|-------------------------------|
| Compréhension de l'oral (L2 33) | Comprendre des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante... | <u>PER cycle 3, pages 62-63</u> | I A2.2 II B1.1 III B1.2 |
| Compréhension de l'écrit (L2 31) | Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant... | <u>PER cycle 3, pages 64-65</u> | I A2.2 II B1.1 III B1.2 |
| Production de l'oral (L2 34) | Produire des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante... | <u>PER cycle 3, pages 66-67</u> <u>CECR</u> | I A2.2 II B1.1 III B1.2 |
| Production de l'écrit (L2 32) | Ecrire des textes variés sur des sujets familiers ou d'intérêts personnel... | <u>PER cycle 3, pages 70-71</u> | I A2.1 II A2.2 III B1.1 |
| Fonctionnement de la langue (L2 36) | Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes... | <u>PER cycle 3, pages 72-75</u> | I A1 II A2 III B1 |

* Niveaux d'attentes selon CECR - PEL atteints au plus tard à la fin du cycle concerné

Afin d'atteindre les compétences demandées, les enseignant·e·s d'allemand des cycles 2 et 3 doivent prendre en compte les éléments présentés ci-après aux points 2 et suivants.

2. Compétences langagières

Au cours des cycles 2 et 3, l'élève progresse dans chacune des quatre compétences langagières : compréhension orale et écrite, production orale et écrite. En début de cycle 2, un accent plus important est porté aux compétences de compréhension et de production de l'oral. En fin de cycle 2 et durant le cycle 3, les quatre compétences langagières sont travaillées de manière équilibrée.

Pour favoriser l'apprentissage de la langue orientée vers son utilisation, il est utile de situer les tâches à réaliser en créant des **situations de communication aussi authentiques que possible**, significatives et familières pour les élèves (voir point 4), à l'exemple des séquences proposées par la HEP.

3. Fonctionnement de la langue

Cette notion utilisée par le PER regroupe le vocabulaire, l'orthographe, la phonologie, la conjugaison et la grammaire de la phrase. Le travail sur le fonctionnement de la langue L2 26 et L2 36 se fait dans une **perspective communicative**. Il est intégré à des tâches concrètes dans le cadre du travail des quatre compétences langagières susmentionnées. Comme le précise le PER, il n'est pas un but en soi, mais est au service du développement langagier des élèves. Le but étant que les élèves s'expriment le plus possible par oral et par écrit en allemand, même de façon imparfaite. Il ne faut donc pas travailler le fonctionnement de la langue dans des phrases décontextualisées et déconnectées d'une situation de communication.

Notons que la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) émet les recommandations suivantes :

«La connaissance du fonctionnement de la langue et l'acquisition du vocabulaire approprié ne constituent pas une fin en soi, mais ont pour fonction de permettre progressivement à l'élève d'utiliser les langues de manière adéquate, pour comprendre l'interlocuteur et se faire comprendre de lui dans les situations de communication auxquelles les élèves sont confrontés.» (CIIP, 2014).

Il faut garder en mémoire que la maîtrise de la langue, sans erreurs, ne peut être exigée avant le niveau C2.

3.1. Apprentissage du vocabulaire

La découverte et l'apprentissage du vocabulaire doivent permettre aux élèves de s'exprimer dans des situations réelles de communication en lien avec des thèmes familiers. Il s'agit d'un processus long qu'il s'agit de travailler et de réactiver en classe, dans un premier temps oralement et en contexte. Dans le nouveau MER, l'apprentissage du vocabulaire se fait en 2 temps :

- d'abord à l'aide du KB et de l'AB (introduction de nouveaux mots ou expressions, premiers apprentissages, utilisation et mémorisation, prononciation) ;
- puis à l'aide du Glossar / Wort-Schatz, de jeux proposés dans le LHB, d'un cahier de mots, d'une boîte à mots, etc. (consolidation, travail autonome, apprentissage à long terme).

La répétition du vocabulaire à la maison doit systématiquement être précédée par un apprentissage en classe.

L'enseignant-e travaille les mots et expressions utiles pour les situations réelles de communication liées aux thématiques abordées. Pour ce faire, la distinction entre le vocabulaire productif et le vocabulaire réceptif² est importante.

- Le vocabulaire productif comprend l'ensemble de mots et d'expressions dont l'élève a besoin pour ses activités de production et de compréhension. Plus le vocabulaire productif est utilisé en classe dans différents types d'activités, plus les élèves ont la possibilité de le mémoriser efficacement et de manière durable.
- Le vocabulaire réceptif représente les mots et expressions que l'élève connaît ou reconnaît lorsqu'il les entend ou les lit, notamment grâce à la mise en place de stratégies (reconnaître les mots internationaux ou transparents, deviner le sens d'un mot en le déduisant du contexte, observer les images, consulter un dictionnaire, etc.).
- Il est également important d'encourager l'élève à développer un vocabulaire personnel qui lui permettra de s'exprimer de manière plus individuelle et motivante.

² Jusqu'ici, on parlait de vocabulaire actif (productif) et passif (réceptif).

En 5^e et 6^e, l'élève apprend au minimum les mots et expressions simples contenus dans les encadrés verts du glossaire.

- Il-elle reconnaît ces mots et expressions à l'oral, ainsi qu'à l'écrit.
- Il-elle en connaît le sens et les prononce correctement.
- Il-elle sait les utiliser en contexte.
- Il-elle apprend à les écrire, bien que leur écriture exacte ne puisse pas être forcément maîtrisée à ce stade.
- En 5^e année, la maîtrise des déterminants ne doit pas être exigée. Toutefois, un certain nombre de stratégies peuvent être données aux élèves pour en faciliter la mémorisation (voir encadré ci-dessous).

| | | | | | |
|------------------|---|---|-------------|---|---|
| Woher? | 😊 | 😞 | | | |
| Woher kommst du? | 😊 | 😞 | | | |
| Wo? | 😊 | 😞 | | | |
| Wo wohnst du? | 😊 | 😞 | | | |
| kommen (aus) | 😊 | 😞 | wohnen (in) | 😊 | 😞 |
| ich komme | | | ich wohne | | |
| du kommst | | | du wohnst | | |
| er kommt | | | er wohnt | | |
| sie kommt | | | sie wohnt | | |
| aus Österreich | 😊 | 😞 | | | |
| aus der Schweiz | 😊 | 😞 | | | |
| in Wien | 😊 | 😞 | | | |
| in Genf | 😊 | 😞 | | | |

- Si le mot se termine par « e », le mot est féminin dans le 98 % des cas.
die Limonade, die Konfitüre, die Schokolade, die Familie, die Tante, ...
 - Si le mot provient d'une autre langue, il est fort probable que celui-ci soit neutre.
das Bonbon, das Shampoo, ...
 - Si le mot indique une personne de sexe masculin, le déterminant utilisé est "der".
der Vater, der Opa, der Onkel, der Bruder, ...
 - Si le mot indique une personne de sexe féminin, le déterminant utilisé est "die".
die Mutter, die Oma, die Tante, die Schwester, ...
- Attention toutefois aux mots tels que *das Mädchen, das Kind*.**

- Dès la 6^e, l'élève apprend les déterminants des mots simples.

Le développement individuel de chaque élève doit être respecté, dans sa maîtrise de la correspondance graphème-phonème allemande. Il serait illusoire et contre-productif de fixer une limite temporelle pour la classe entière.

En 7^e et 8^e, l'élève apprend au minimum les mots et expressions contenus dans les encadrés jaunes du Wort-Schatz, qu'il-elle connaît à l'oral et à l'écrit. L'élève en connaît le sens, les prononce correctement et sait les utiliser en contexte. Les déterminants ainsi que l'orthographe doivent être appris.

En 9^e, 10^e et 11^e, l'élève apprend les mots et les phrases du Wort-Schatz correspondants à son niveau, au minimum les mots en gras et les phrases y relatives, qu'il-elle connaît à l'oral et à l'écrit. Il-elle en connaît le sens, les prononce correctement et sait les utiliser en contexte. Les déterminants ainsi que l'orthographe doivent être maîtrisés. L'élève enrichit progressivement son vocabulaire en repérant les synonymes, antonymes, familles de mots, etc. Il faut être conscient que l'identification des différents registres de langue ne sera abordée qu'en fin de cycle et avec les élèves les plus avancés.

Puisqu'il est essentiel de travailler le vocabulaire en contexte, toute révision décontextualisée et systématique du vocabulaire des années précédentes est à éviter. Le MER étant construit de manière spiralaire, le vocabulaire revient au cours des années et est enrichi, ce qui permet de le réactiver dans le cadre d'activités réalisées en classe.

Il faut planifier l'apprentissage du vocabulaire pour éviter une surcharge démotivante. L'élève devrait apprendre une dizaine de nouveaux mots ou expressions par semaine en 8^e année et progressivement jusqu'à un maximum d'une vingtaine de mots en 11^e année.

Pour le canton de Neuchâtel (deux niveaux dès la 10^e), tous les élèves apprennent tous les mots et phrases y relatives, à l'exception des mots signalés par le sigle □□■ qui ne sont appris que par les élèves de niveau 2 ou qui visent ce niveau.

Des activités de vocabulaire sont également proposées dans la formation de la HEP-BEJUNE et sont disponibles sur le [moodle](#). Le site [Educlasse](#) (nouveau dès janvier 2020) propose également un certain nombre d'activités.

3.2. Grammaire

Le PER distingue la façon dont la grammaire est abordée au cycle 2 et au cycle 3.

Au cycle 2, la communication prime sur la maîtrise. Les règles propres à la L2 sont essentiellement abordées implicitement, par la pratique de la langue (compréhension, production). L'enseignant·e peut inciter les élèves à observer le fonctionnement de la langue quand l'occasion s'en présente, quand un questionnement surgit.

Au cycle 3, la connaissance et la maîtrise de la langue gagnent progressivement en importance ; cependant le but premier reste la mise en oeuvre des compétences dans des situations de communication orales et écrites de plus en plus variées et complexes. Les points de grammaire sont travaillés avec le contenu des séquences. Seuls les éléments nécessaires à la réalisation des objectifs langagiers doivent être maîtrisés. En suivant ce principe, il est possible de vérifier les ressources grammaticales des élèves en leur proposant des tâches de production de l'écrit ou de l'oral en lien avec les objectifs.

4. Matériel authentique et références culturelles

Il est conseillé d'utiliser aussi souvent que possible du matériel authentique pour travailler en situations concrètes et de faire régulièrement référence à la culture germanophone.

Un document dit authentique n'a pas été conçu à des fins pédagogiques, mais s'adresse à des locuteur·rice·s natif·ive·s dans une situation de communication réelle. Il peut s'agir d'un annuaire téléphonique, d'un calendrier, d'un catalogue, d'un journal ou d'un magazine, d'une carte ou d'un plan, d'horaires de trains, de petites annonces, de publicités, de dépliants touristiques, d'un formulaire, d'une recette de cuisine, d'une bande dessinée, d'une chanson, d'un film ou d'un documentaire télévisés, de livres, etc.

Dans le cas où des documents authentiques ne sont pas disponibles, on peut avoir recours à des éléments didactisés, conçus par des germanophones et prévus pour des apprenant·e·s dont le niveau est bien plus élevé que celui des apprenant·e·s. Les documents conçus par les enseignant·e·s sont trop fortement influencés par les besoins des élèves et perdent leur force et leur potentiel d'apprentissage.

Les séquences d'enseignement en approche actionnelle proposées par la HEP sont un soutien utile.

5. Evaluation

En début de séquence d'enseignement (selon la formation spécifique de la HEP-BEJUNE), les enseignant·e·s présentent aux élèves les objectifs visés dans chacune des quatre compétences langagières, puis conduisent des activités en lien avec ceux-ci afin de développer les ressources nécessaires à l'accomplissement de la tâche complexe.

Dans le canton de Neuchâtel, les consignes du service de l'enseignement obligatoire pour les 5^e, 6^e et 7^e années sont données sur le [RPN](#). Les enseignant·e·s recueillent des traces de tâches simples, de tâches contextualisées ainsi que de tâches complexes qui permettent de veiller à la progression de l'apprentissage des élèves.

5.1. Evaluation formative

D'une part, l'évaluation formative doit permettre aux élèves de prendre conscience, avec l'aide de l'enseignant·e, des progrès effectués et de ce qu'il leur reste à acquérir pour chacune des compétences langagières. La capacité de l'élève à s'autoévaluer (CECR) est essentielle. D'autre part, l'évaluation formative permet à l'enseignant·e de récolter des informations sur les apprentissages des élèves et ainsi d'adapter son enseignement.

L'évaluation formative comprend, par exemple, des tâches simples, des contrôles de connaissances, une observation des activités accomplies telles que des productions orales ou écrites. Le retour de l'enseignant·e ou d'un groupe d'élèves, peut déboucher, par exemple, sur quelques défis à relever. Les travaux des élèves peuvent être conservés pour suivre les progressions des apprentissages.

5.2. Evaluation sommative

L'évaluation sommative à visées certificatives permet des prises de décision de promotion en fin de cycle 2 et d'orientation/promotion durant le cycle 3. Lors de ces évaluations, il est important de tenir compte des modalités ci-après :

- L'évaluation valide ce que les élèves sont capables de faire en termes de communication.
- L'évaluation se base sur des critères transparents transmis aux élèves.
- Le fonctionnement de la langue ne devrait pas être considéré de manière isolée ; il fait partie intégrante des critères d'évaluation dans les productions de l'oral ou de l'écrit.
- En production, il faut veiller à ne pas sanctionner systématiquement toutes les erreurs ceci dans le but d'encourager les élèves et d'induire une attitude positive face à l'apprentissage de la langue. Par conséquent, un certain nombre d'erreurs (ou d'hésitations en production de l'oral) est admis pour l'obtention de la note maximale, selon les critères fixés par l'enseignant·e.
- Si en début de cycle 2, un accent plus important est porté aux compétences de compréhension et de production de l'oral, en fin de cycle 2 et durant le cycle 3, il est important d'évaluer de manière égale les quatre compétences langagières.

Afin de laisser suffisamment de place à l'apprentissage, il convient de limiter les évaluations sommatives à des fins certificatives. Il est important de rappeler que même les évaluations certificatives doivent absolument se faire en contexte de communication.

L'analyse des résultats des évaluations sommatives mérite d'être commentée, afin de permettre aux élèves de prendre conscience de ce qu'ils doivent encore travailler et de favoriser leur amélioration. Ceci peut prendre différentes formes, selon les élèves (indications personnalisées, définition par l'élève des points à travailler, correction en sous-groupes, etc.).

Document élaboré en collaboration avec la HEP-BEJUNE.